

Ruhengeri

31 janvier 1949

88 A.I.M.O.

35 AO

I5-I-49



Monsieur le Chef de Service

indemnité machine à  
écrire et vélos

Suite à votre lettre émargée, j'ai l'honneur  
de vous transmettre en annexes: avec avis favorable:  
les demandes d'indemnité pour machine à écrire personnel-  
le introduites par Messieurs Rheinhard et Antonissen:  
une indemnité de vélo introduite par le commis Rusingi-  
zandekwe.

inventaire des machines à écrire:  
I Royal: bon état  
I F.N. : mauvais état

Le commis Rusingizandekwe étant chargé sou-  
vent de commissions pour le quartier commercial, distant  
d'environ 1,5 Km. du bureau, je ne permets d'appuyer sa  
demande.

L'Administrateur Territorial  
Antonissen T.

Monsieur le Chef du Service des A.I.M.O., Usumbura  
S/C de Monsieur le Résident du Ruanda, Kigali

USUMBURA, le 15 janvier 1949

N° 35/A.O.

OBJET:

Indemnité pour machine à  
écrire & bicyclettes.

TRANSMIS copie pour information à  
Messieurs les Résidents (deux)

123 AIMO  
21/1/49

Monsieur l'Administrateur Territorial (tous),

Des demandes d'indemnité de machine à écrire étant parvenues dispersées et parfois sans avis de l'autorité supérieure, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien grouper toutes les demandes du personnel territorial de votre territoire, les reprendre dans une lettre de transmission, avec vos avis, et en y mentionnant l'inventaire des machines de bureau.

Je fais donc abstraction des demandes déjà parvenues.

Je saisis cette occasion pour rappeler que les demandes d'indemnité de bicyclette pour les commis doivent être justifiées et comporter vos avis.

LE CHEF DU SERVICE DES A.I.M.O.

L. DELCOURT



Monsieur l'Administrateur Territorial

Chef du Territoire de & à

RUHENGURI.

TERRITOIRE  
RUANDA-URUNDI  
RUANDA-URUNDI  
GEWESTEN

N° ...../Sec.1d

Rappeler dans la réponse la date et le numéro  
In het antwoord vermelden : n° en dagtekening

Réponse au n° .....

Antwoord op n° .....

du ..... 19 .....  
van

..... ANNEXE  
..... BIJLAGE

OBJET :  
VOORWERP :

**Indemnité pour machine  
à écrire**

**Monsieur le Gouverneur,**

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute  
bienveillance de vouloir bien m'accorder pour 1949, l'indem-  
nité pour machine à écrire personnelle (marque Hermes-2000).

Minutée par :  
Geminuteerd door :

**Veillez trouver ci-dessous l'inventaire des**

Copiée par :  
Afgeschreven door :

**machines existantes: 1 Royal: en bon état**

**1 F.N.: vieille machine en fort mauvais état.**

Collationnée par :  
Gecollationneerd door :

**L'Agent territorial**

**H. RHEINHARD**

Reçue le :  
Ontvangen den :



**A Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi**

**à USUMBURA**

**S/C de Monsieur l'Administrateur Territorial à Ruhengeri**

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE RUHENGARI

Ruhengeri, le 28 janvier 1949

N° A.I.M.O.

Réponse au N°35 A.O.

du 15-1-49

Objet: indemnité machine à  
écrire

4

Monsieur le Gouverneur

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir  
bien m'accorder l'indemnité pour usage d'une machine à écrire  
personnelle, pour les besoins du service.

L'Administrateur Territorial  
Antonissen W.



Monsieur le Gouverneur du R-U  
Usumbura

RUSINGIZANDEKWE OTTO  
COMMIS DES DOUANES  
RUHENGERI.-  
-----

Ruhengeri, le 28 janvier 1949.-

Monsieur le Gouverneur,

Je me permets très respectueusement de vous demander de vouloir bien m'accorder une indemnité pour l'usage en service de ma bicyclette, pendant l'année en cours, la décision n° 12/48 du 22 mars 1948 étant expirée au 31 décembre 1948.-

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'expression de ma plus haute considération.

Rusingizandekwe Otto



A Monsieur le Gouverneur du  
Territoire du Ruanda-Urundi  
à

USUMBURA

S/C. de Monsieur l'Administrateur Territorial,  
de & à

RUHENGERI  
-----

